

Sommaire

[Données météo](#) [P2](#)

[Maïs](#) [P2/P7](#)

Légende :



Risque global très faible



Risque global très fort



Prophylaxie



Biocontrôle



Résistance

Avec le soutien financier de



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

**La stratégie
écophyto 2030**

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

Indicateurs de risque	L'essentiel
Maïs : Les maïs les plus en avance sont au stade 10-15 feuilles. Pour les semis tardifs et les resemis, ils sont majoritairement au stade 4-6 feuilles.	
Géomyze : Afin d'évaluer les dégâts provoqués par la géomyze, une enquête agriculteur est proposée. L'objectif est d'avoir une idée plus précise de la répartition géographique, la fréquence et l'intensité des attaques selon les secteurs. Pour y participer : « Enquête Géomyze 2026 » Cliquez-ici. Un suivi des dégâts provoqués par les géomyzes est également proposé, dont l'objectif est de mieux évaluer la reprise du maïs suite aux dégâts constatés par les attaques de mouches et leurs impacts (modélisation). Pour y participer, veuillez trouver le protocole ici « protocole suivi géomyze 2026 - comptage juin » et le formulaire de saisie des données ici « formulaire suivi géomyze 2026 - comptage juin »	
Pyräle : Poursuite des captures dans le Sud de l'Ille-et-Vilaine et dans l'Est et le Sud du Morbihan.	
Sésamie : Capture uniquement dans le Nord - Est du Morbihan.	

LES ACTUALITES DU MOMENT

A SURVEILLER : Les organismes nuisibles de quarantaine à surveiller.

Ces organismes ne sont pas encore présents en France. Ils font cependant l'objet d'une surveillance importante à l'échelle nationale.

En cas d'une suspicion, merci de me contacter :

damien.leclercq@fredon-bretagne.com ou au 07.63.57.60.84

Flétrissement bactérien du maïs
(*Pantoea stewartii*)



[fiche d'identification—cliquez ici](#)

Le scarabée japonais
(*Popillia japonica*)



[fiche d'identification—cliquez ici](#)

ACTU REGLEMENTAIRE : Résistance aux produits phytosanitaires.

R Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA. Vous pouvez consulter ce site, qui vous présente des documents sur la résistance et sa gestion, [en cliquant sur ce lien](#).

Dégâts faune sauvage sur maïs :

Pour chaque dégât occasionné par la faune sauvage, les agriculteurs sont invités à remplir à chaque fois le formulaire de déclaration en ligne ([formulaire : cliquez-ici](#)) ou via une application mobile disponible sur android et apple : [cliquez-ici pour savoir comment les télécharger](#). Cette déclaration, si elle n'ouvre pas droit à l'indemnisation, permet d'orienter les mesures de gestion de l'espèce et de justifier du maintien du classement en « nuisible ».



Données météo

Stations météo		Températures moyennes en °C mai (Normales)	Températures moyennes en °C 1-23 juin (Normales)	Précipitations Cumul en mm mai (Normales)	Précipitations Cumul en mm 1-23 juin (Normales)
Ille-et-Vilaine	Rennes	16.8 (14.3)	19.6 (17.3)	90.8 (50.9)	35.0 (50.9)
	Miniac-Morvan	16.2 (14.3)	18.4 (17.3)	123.6 (50.9)	5.6 (50.9)
	Langon	16.9 (14.3)	19.3 (17.3)	109.8 (50.9)	23.8 (50.9)
Finistère	Brest	15.2 (12.8)	16.8 (15.5)	72.6 (64.6)	51.2 (64.6)
	Landivisiau	14.9 (12.8)	16.6 (15.5)	77 (64.6)	39.7 (64.6)
	Quimper	15.7 (12.8)	17.3 (15.5)	48.8 (64.6)	48.1 (64.6)
Morbihan	St-Avé	17 (13.7)	18.9 (16.4)	107.6 (52)	24.0 (52)
	Neulliac	15.8 (13.7)	18.5 (16.4)	110.4 (52)	22.0 (52)
	Taupont	17.2 (13.7)	19.2 (16.4)	51.2 (52)	29.0 (52)
Côtes-d'Armor	St Brieuc	15.1 (12.5)	17.3 (15.5)	105.4 (50.7)	18.9 (50.7)
	Louargat	14.8 (12.5)	17.3 (15.5)	48.8 (50.7)	37.8 (50.7)
	St Glen	15.5 (12.5)	18.4 (15.5)	83.6 (50.7)	15.6 (50.7)

Données météo, du 1^{er} mai au 23 juin 2026 : source MétéoData. Normales de saison : Source MétéoFrance.

Commentaire : La première décade de juin était dans la fraîcheur et l'humidité. Depuis la fin de la semaine dernière, nous traversons un épisode caniculaire qui devrait s'estomper en fin de semaine. Aucune précipitation n'est prévue dans la semaine à venir hormis d'éventuels orages très localisés.

Maïs

Les pièges à phéromone utilisés dans les BSV fonctionnent en utilisant des phéromones spécifiques à la pyrale ou la sésamie. Les pièges sont localisés en bordure de parcelle sous vent dominant.

Pour la pyrale, il s'agit d'un piège delta (photo 1) et pour la sésamie d'un piège entonnoir (photo 2).

Ces pièges capturent spécifiquement la pyrale ou la sésamie.



Photo 1 : piège delta



Photo 2 : piège entonnoir

Les pièges lumineux, aussi utilisés pour le BSV, capturent tous les papillons et ils ne fonctionnent que la nuit.



La pyrale du maïs (*Ostrinia nubilalis*)

- Observations issues des parcelles du réseau

Aucune capture n'a été faite, cette semaine, dans les pièges à phéromone.

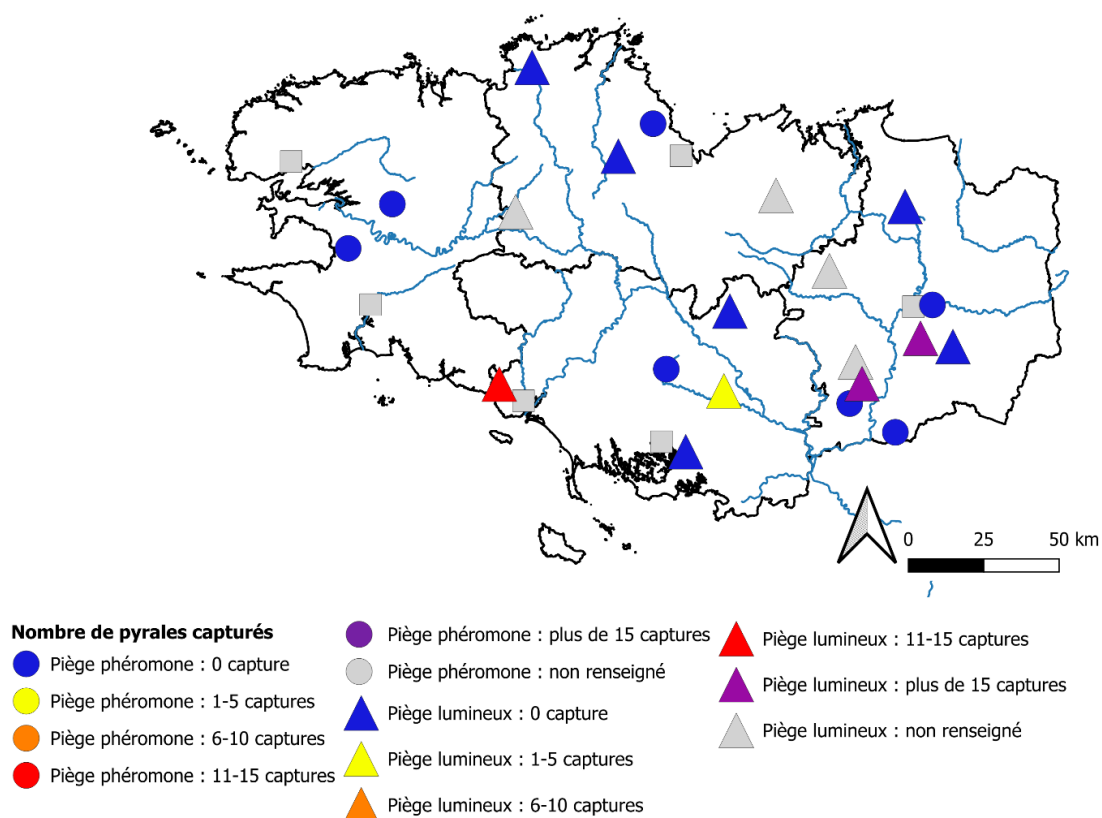
Dans les pièges lumineux, des captures ont été observées dans le Sud de l'Ille-et-Vilaine et dans l'Est et le Sud du Morbihan.

Evolution des captures de pyrale (piège phéromone - réseau BSV)

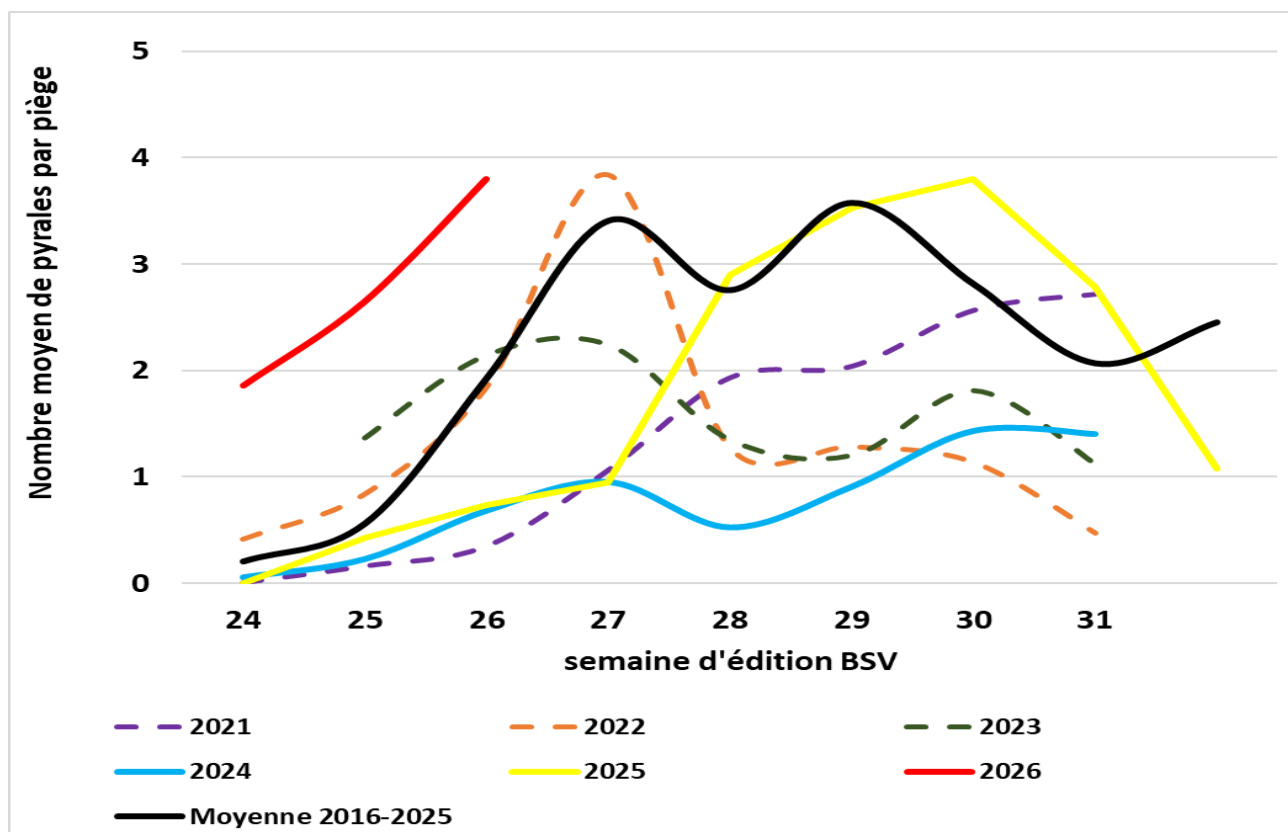
Code_Insee	Commune	Sem.24	Sem.25	Sem.26					
22321	ST-NICOLAS-DU-PÉLEM	0							
56165	PLOËRMEL		0						
35051	CESSON-SÉVIGNÉ	0	0	0					
56017	BIGNAN	0	0	0					
29166	PLOËVEN		0	0					
29139	LOPÉREC		0	0					
35124	GRAND-FOUGERAY		6	0					
35219	PIPRIAC		1	0					
35092	CUGUEN		1						
22117	LANTIC		0	0					
22116	LANRODEC		0	0					

Evolution des captures de pyrale (piège lumineux - réseau FMC)

Code_Insee	Commune	Sem.24	Sem.25	Sem.26					
35002	AMANLIS	2	1	0					
35266	ST ERBLON	5	16	17					
35057	LA CHAPELLE BOUEXIC	0							
35155	LOHEAC	13	20	29					
35085	COMBOURG	0	0	0					
35184	MONTAUBAN DE BRET	0	0						
56244	SERENT	0	2	4					
56251	THEIX NOYALO	0		0					
56134	MOHON	0	0	0					
56078	GUIDEL	10	6	14					
22344	TREBRIVAN	0	0						
22113	LANNION	0	0	0					
22084	JUGON LES LACS	0							



Carte 1 : Etat des captures de la pyrale effectué entre le 18 juin et le 23 juin (semaine 26).



Graphique 1 : évolution du nombre de pyrale par piège selon l'année.

- Analyse de risque et prévisions

[Retour](#)
[sommaire](#)

Les captures se sont poursuivies sur quelques sites (Sud Ile-et-Vilaine et Est / Sud Morbihan).
 Les fortes températures pourraient continuer à favoriser les vols de pyrale.

- Gestion du risque



Des méthodes de lutttes alternatives existent.

Le trichogramme, une guêpe parasitoïde, permet de lutter contre la pyrale du maïs, il s'agit d'une méthode alternative de biocontrôle. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des œufs de la guêpe. Le sachet doit être positionné dès qu'un début de vol est constaté (par l'intermédiaire du BSV par exemple), afin que les œufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol).

- Informations sur le ravageur

La pyrale adulte, mesure environ 25 mm de large. Les mâles, dont l'abdomen dépasse le bord des ailes repliées, sont plus foncés que les femelles qui sont jaune pâle. Au niveau des symptômes, les dégâts sont visibles au stade 10-12 feuilles. Ils se caractérisent par des perforations des feuilles symétriques par rapport à la nervure centrale (aspect "coup de fusil") et de la sciure à l'aisselle des feuilles (là où la larve pénètre).

Plus de détails sur le ravageur, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis.
[Fiche accident pyrale du maïs. \(Textes et photos. Source Arvalis\).](#)



La sésamie du maïs (*Sesamia nonagriodes*)

- Observations issues des parcelles du réseau

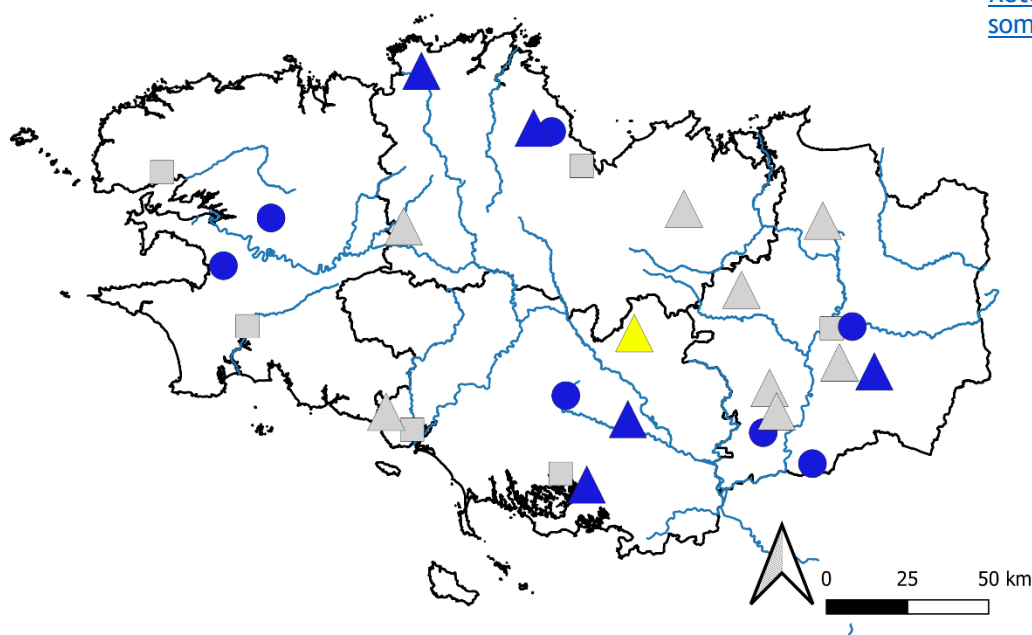
Une seule sésamie a été piégée cette semaine dans un piège lumineux.

Evolution des captures de sésamie (piège pheromone - réseau BSV)

Code_Insee	Commune	Sem.24	Sem.25	Sem.26					
56165	PLOËRMEL		0						
35051	CESSON-SÉVIGNÉ	0	0	0					
56017	BIGNAN	0	0	0					
29166	PLOËVEN		0	0					
29139	LOPÉREC		0	0					
35124	GRAND-FOUGERAY		1	0					
35219	PIPRIAC		0	0					
35092	CUGUEN		0						
22117	LANTIC		0	0					
22375	TRESSIGNAUX		0	0					

Evolution des captures de sésamie (piège lumineux - réseau FMC)

Code_Insee	Commune	Sem.24	Sem.25	Sem.26					
35002	AMANLIS	4	2	0					
35266	ST ERBLON								
35057	LA CHAPELLE BOUEXIC	3							
35155	LOHEAC								
35085	COMBOURG	0	0						
35184	MONTAUBAN DE BRET	0							
56244	SERENT	0	0	0					
56251	THEIX NOYALO	1		0					
56134	MOHON	5	0	1					
56078	GUIDEL								
22344	TREBRIVAN		0						
22113	LANNION		0	0					
22084	JUGON LES LACS								

**Nombre de sésamies capturées**

● Piège phéromone : 0 capture

● Piège phéromone : 1-5 captures

● Piège phéromone : 6-10 captures

● Piège phéromone : 11-15 captures

● Piège phéromone : plus de 15 captures

● Piège phéromone : non renseigné

▲ Piège lumineux : 0 capture

▲ Piège lumineux : 1-5 captures

▲ Piège lumineux : 6-10 captures

▲ Piège lumineux : 11-15 captures

▲ Piège lumineux : plus de 15 captures

▲ Piège lumineux : non renseigné

Carte 2 : Etat des captures de la sésamie effectué entre le 18 juin et le 23 juin (semaine 26).

- **Analyse de risque et prévisions**

Des piégeages ont été notés uniquement dans un piège situé au Nord / Est du Morbihan.
Des captures pourraient être attendues au vu des fortes températures.

- **Informations sur le ravageur**

La sésamie adulte, mesure environ 20 mm les ailes repliées. Les ailes antérieures sont brunes, les ailes postérieures blanches. Au niveau des symptômes, les dégâts sont visibles au stade 3-4 jusqu'à 10-12 feuilles. Ils se caractérisent par un dessèchement et disparition de plusieurs plantes successives et d'une grosse perforation à la base de la tige. Plus de détails sur le pathogène, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis.

[Fiche accident sésamie du maïs. \(Textes et photos. Source Arvalis\).](#)



Autres observations

Des attaques de vers gris ont été observés dans le finistère.

Les symptômes se caractérisent par :

- Petits trous, à l'emporte-pièce, sur les premières feuilles de la plantule de maïs. Ces trous sont principalement situés sur le bord du limbe et quelquefois au centre de la feuille et alors répartis de façon symétrique par rapport à la nervure centrale.
- Les plantes sont sectionnées. Un large trou, de plusieurs mm, est visible à la base du collet.
- Flétrissement, puis dessèchement généralisé des plantes de 4-6 feuilles jusqu'à 10 feuilles, qui signe la présence du ravageur. Souvent, lorsque l'attaque est déclarée, plusieurs plantes successives sont touchées.

Plus d'informations sur sa [fiche accident Arvalis. Le vers gris cliquez-ici](#)

Source texte et photos : Arvalis



Les notes nationales sur la biodiversité.

S'informer, comprendre et agir en cliquant sur l'une des fiches ci-dessous.

[Retour](#)
[sommaire](#)



PROCHAIN BSV : LE 30 JUIN 2026

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisées par les partenaires suivants :
ARVALIS, CRA BRETAGNE, FREDON BRETAGNE, FMC.

Rédigé par : FREDON Bretagne, 5, Rue A. de St Exupéry 35235 THORIGNE FOUILLARD.
Animateur Grandes Cultures—Damien Leclercq. Tél : 07 63 57 60 84

Direction de Publication : Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES.
Contact : Françoise MAHEO. Animatrice inter-filières - Tél : 02 97 46 22 63

Comité de Relecture :
Arvalis, Chambres d'Agriculture de Bretagne, DRAAF-SRAL, FREDON Bretagne, Terres Inovia.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Grandes Cultures sur les sites internet suivants :

La FREDON Bretagne : <https://fredon-bretagne.com/>

La Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne : <https://bretagne.chambres-agriculture.fr/>

La DRAAF Bretagne : <https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/>

Pour recevoir gratuitement les BSV : inscrivez-vous sur le site de FREDON Bretagne : [Formulaire d'inscription](#)
Ou inscrivez-vous sur le site de la chambre d'agriculture de Bretagne : [Formulaire pour envoi de mail](#).